

## ARGAN augmente son émission obligataire pour la porter à 65 M€

ARGAN, foncière spécialisée en immobilier logistique, vient de réaliser par placement privé une seconde émission obligataire d'un montant nominal de 16 millions d'euros, assimilable à son émission inaugurale de novembre 2013 d'un montant nominal de 49 millions d'euros, portant ainsi le total de cette émission obligataire à 65 millions d'euros, sur une maturité de 5 ans et au taux d'intérêt annuel de 5,50%.

Ronan Le Lan, Président du Directoire d'Argan a déclaré : « Devant l'intérêt suscité auprès des investisseurs institutionnels par notre émission obligataire de novembre 2013, nous avons décidé de lancer une seconde tranche assimilable, d'un montant limité de 16 millions d'euros. Les 65 millions d'euros levés à travers ces deux émissions vont ainsi contribuer au financement de notre développement des prochaines années. »

## Principales caractéristiques de l'opération

Le montant nominal de cette seconde émission s'élève à 16.130.000 euros, représenté par 1.613 Obligations d'une valeur nominale unitaire de 10.000 euros, assimilées aux obligations déjà émises en novembre dernier.

L'émission des Obligations fera l'objet d'un règlement-livraison unique le 17 décembre 2013 et les obligations seront admises aux négociations sur le marché NYSE EURONEXT Paris sous le code ISIN FR0011628478 le 18 décembre 2013.

Les Obligations venant à échéance le 25 novembre 2018 porteront intérêt à compter du 25 novembre 2013, à un taux nominal annuel de 5,50%, payable à terme échu le 25 novembre de chaque année.

Le placement de cette émission a été assuré par Invest Securities agissant en qualité de Chef de File Teneur de Livre, et Compagnie Financière Jacques Coeur, agissant en qualité de Co Chef de File.

Le prospectus d'admission visé par l'Autorité des Marchés Financiers le 12 décembre 2013 sous le n°13-667 est disponible sans frais sur simple demande adressée à la Société ou à son siège social, ainsi que sur son site internet (www.argan.fr) et sur le site internet de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).

Prochains rendez-vous financiers (diffusion des communiqués après bourse)

Lundi 6 janvier 2014 : Chiffre d'affaires annuel

## A propos d'Argan

ARGAN est une foncière spécialisée en immobilier logistique qui développe pour ses locataires des plateformes « clés en main » qu'elle finance, conçoit, fait construire et dont elle assure elle-même la gestion locative. Son positionnement de développeur-investisseur lui offre un profil unique et une expertise reconnue sur ce secteur d'activité. Argan est cotée sur le compartiment B de NYSE-Euronext Paris (ISIN FR0010481960) et fait partie des indices CAC All-Tradable et CAC small.



La foncière a opté pour le régime des SIIC au 1er juillet 2007.



Francis Albertinelli Tél : 01 47 47 05 46

 $\textit{E-mail}: \underline{contact@argan.fr}$ 

Citigate Dewe Rogerson

Agnès Villeret – Relations investisseurs – Relations presse

Tél: 01 53 32 78 95

E-mail: <u>agnes.villeret@citigate.fr</u>

L'opération d'émission d'obligations visée dans le présent communiqué ne constitue pas une offre au public au sens de l'article L.411-1 du Code monétaire et financier. L'émission a été réalisée dans le cadre d'un placement privé auprès (i) de personnes fournissant le service d'investissement de gestion de portefeuille pour compte de tiers et/ou (ii) d'investisseurs qualifiés et/ou (iii) d'un cercle restreint d'investisseurs, le tout tel que défini, et conformément, aux articles L.411-1, L.411-2, D.411-1 et D.411-4 du Code monétaire et financier. Le prospectus d'admission visé par l'Autorité des Marchés Financiers le 12 décembre 2013 sous le n°13-667 rappelle les différents facteurs de risques relatifs à l'émission des obligations dans son paragraphe 2.2 et renvoie au document de référence 2012 et au rapport financier semestriel 2013 de la Société pour les risques liés à la Société et à son activité.